

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 avril 2015

---

ENTRETIEN ET AU RENOUVELLEMENT DU RÉSEAU DES LIGNES TÉLÉPHONIQUES -  
(N° 2467)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE7

présenté par  
M. Chassaigne

-----

### ARTICLE 7

Supprimer cet article.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les dispositions de l'article 7 ne paraissent pas, en l'état, emporter d'effet juridique. Il est donc proposé de les supprimer.